

# Le schéma d'aménagement de la MRC Rivière-du-Nord : pour bientôt ?

Geneviève Gazaille

**Plusieurs se souviendront qu'il n'y a pas si longtemps, en 2002, le schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Nord avait connu des avancées assez importantes. Mais suite aux fusions ayant mené à l'aménagement d'un « nouveau » Saint-Jérôme, tout était à recommencer. Où en est donc le projet à l'heure actuelle?**

En fait, le projet est présentement sur la table de travail des maires des cinq municipalités concernées par le schéma d'aménagement. Ainsi, Sainte-Sophie, Saint-Colomban, Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme arrivent maintenant à l'étape cruciale de déterminer leurs besoins respectifs avec l'aide de

leurs plans d'urbanisme. Si tout va bien, les maires devraient se rencontrer à la fin de l'été afin de débiter les pourparlers, en compagnie d'urbanistes et de spécialistes.

Les débats risquent d'ailleurs d'être houleux, les villes n'ayant pas toutes les mêmes perspectives sur ce que devrait contenir le schéma. Par exemple, Saint-Jérôme est une grande ville à laquelle le gouvernement du Québec demande de densifier la population et d'éviter d'étendre inutilement les nouvelles constructions afin de préserver des espaces verts. À l'opposé, Sainte-Sophie est une petite municipalité dont les objectifs diffèrent certainement de ceux de Saint-Jérôme, notamment en raison de son caractère agricole.

Une fois les pourparlers terminés, un avis de consultation publique

devrait être émis afin de permettre à tous les citoyens de se faire entendre sur le sujet. Sans qu'un échéancier n'ait été convenu, il est raisonnable de croire que ceci ne se fera pas avant la fin de l'automne prochain. Mais en attendant, rien ne vous empêche d'assister à la prochaine séance du Conseil afin de vous informer des développements, qui se tiendra le mercredi 30 août prochain à 15 heures au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

Sachez toutefois que la décision d'entériner le schéma d'aménagement reviendra ultimement au gouvernement provincial. Le plan de schéma d'aménagement sera donc envoyé à Québec une fois les consultations terminées, qui pourra toujours y apporter des amendements s'il le juge nécessaire.



Expression libre

## J'en veux pas de mine d'uranium !

Marc-André morin

C'est comme un réflexe pour notre génération, nous avons vu les photos des survivants d'Hiroshima, la guerre froide, Three Miles Island, Tchernobyl, maintenant il faut ajouter les obus d'uranium appauvri en Irak, la Corée du Nord, les terroristes et le mauvais état des centrales qui manquent d'entretien. La question des déchets n'est toujours pas réglée.

Une barre de combustible épuisée, retirée d'un réacteur depuis dix ans, est encore assez radioactive pour que, sans son enveloppe protectrice, elle tuerait en trois minutes une personne se tenant à un mètre de distance.

L'industrie nucléaire, profite de la flambée des prix du pétrole pour essayer de nous vendre du rêve, l'information est biaisée, il faut fouiller les sources alternatives comme la revue WorldWatch pour trouver les pièces cachées du casse-tête.

Dans les régions où on veut exploiter une mine on ne parle que de U3O8 chimiquement stable et pas trop radioactif. En fait c'est juste le nom du minerai d'uranium; dans la terre il ne cause pas trop de problèmes, c'est le procédé d'extraction qui cause le gâchis environnemental!

L'industrie nucléaire se prétend en pleine santé, ses 441 réacteurs produisent 16% de l'électricité à l'échelle mondiale. Ce sur quoi elle insiste un peu moins c'est que l'an dernier deux autres réacteurs ont été fermés portant à 116 le nombre de réacteurs retirés du service de façon permanente.

Elle blâme les écolos pour ses déboires, à 15.6 cents US le KWH elle est loin d'être compétitive, c'est au moins le double de n'importe quelle source conventionnelle d'énergie, c'est simplement le marché qui agit, de plus les gouvernements doivent assumer la gestion des déchets, la sécurité et gérer les accidents, l'argent est mieux investi ailleurs.

L'industrie fonde beaucoup d'espoir sur les nouvelles technologies. Certains spécialistes considèrent plutôt qu'elles soulèveront de nouveaux problèmes qu'il faudra solutionner.

Selon David Lochbaum, directeur du projet de sécurité nucléaire pour UCS (Union of Concerned Scientists) un accident est inévitable. Il utilise l'image d'une machine à sous : plus une centrale vieillit, plus certains alignements risquent de se produire, au lieu d'oranges, de bananes et de cerises, il s'agit de tuyaux cassés, de feux, ou d'erreurs humaines.

La courbe graphique des accidents dans une centrale nucléaire a le profil d'une baignoire, le maximum d'incidents se produisant à la mise en marche durant la période de rodage et à la fin du cycle, quand le matériel est fatigué. Ce n'est pas trop rassurant, quand on pense que les ingénieurs qui ont conçu la plupart des centrales ont pris leur retraite et que de nombreuses universités ont fermé leur département d'ingénierie nucléaire; la pénurie de main d'œuvre spécialisée fait craindre le pire.

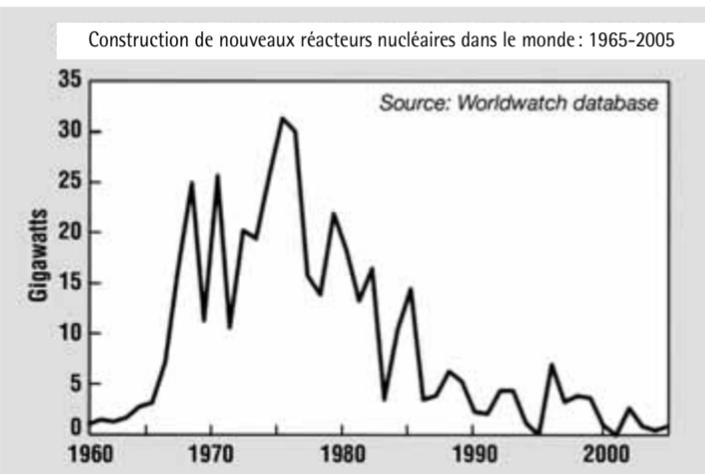
Comme on dit chez nous : 'On a-tu besoin de ça, le nucléaire?' NON!

Les sources d'énergies renouvelables produisent 20% d'électricité mondiale, plus que le nucléaire. La capacité de génération mise en commande l'an dernier seulement dans le secteur des éoliennes représente le triple des commandes du nucléaire.

Les coûts des sources alternatives; éolienne, photovoltaïque, marée-motrice ne cessent de baisser et les performances de l'équipement s'améliorent rapidement et jusqu'à date nous n'avons même pas touché sérieusement à l'économie d'énergie et à la rationalisation de notre mode de vie.

Le coût prohibitif et les délais excessifs, (en moyenne 3 milliards US et dix ans planification et formalités pour une centrale) feraient du nucléaire une nuisance qui retarderait la transition vers un monde plus propre.

Fait-que on n'en veut pas de mines d'uranium dans la région de Mont-Laurier! Une mine qui ne serait en opération que pour quelques années, mais laisserait un gâchis pour trois-quatre cent milles ans. Le canton Péroudeau et la région du club Mékoos sont des endroits trop beaux pour qu'on y interdise l'accès aux générations futures.



## La plage cet été...

Geneviève Gazaille

**Avez-vous songé vous rendre à la plage cet été? Avant de ce faire, mieux vaut vérifier la qualité des cours d'eau.**

À chaque été, le ministère de l'Environnement évalue la qualité de l'eau des lieux de baignade pour le grand public dans le cadre du programme Environnement-Plage. Il émet ainsi des « cotes de sécurité » pour vous informer si la plage que vous fréquentez est propice à la baignade. Mais pouvez-vous réellement vous fier à ces informations?

Sachez d'abord que les plages échantillonnées doivent avant tout répondre à deux critères : être publiques et être reconnues sécuritaires selon les normes de la Régie du bâtiment. Dans les Laurentides, c'est la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la région des Laurentides qui gère le programme. Entre le 19 juin et le 15 août 2006, 78 plages auront été échantillonnées, dont certaines à plusieurs reprises.

La Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la région des Laurentides travaille en collaboration avec les exploitants des plages. Du côté du ministère, on fournit du personnel qualifié qui se charge de cueillir les échantillons et d'établir une liste de laboratoires accrédités. Une fois les échantillons analysés, les résultats sont transmis aux exploitants des plages. C'est toutefois à ces derniers que revient la responsabilité d'assumer les coûts des analyses.

**Les cotes**

Les cotes attribuées aux plages vont de A à D, A signifiant que la qualité de l'eau y est excellente, B équivaut à une qualité « bonne », une cote C est passable et une cote D signifie qu'elle est polluée.

Un problème à soulever est que l'analyse se fait principalement sur la base des résultats de l'année antérieure. Ceci signifie donc qu'une plage ayant été cotée D l'an dernier fera l'objet d'une surveillance accrue cette année, devenant



susceptible de se faire analyser jusqu'à cinq fois en un seul été. En conséquence, une plage qui aurait obtenu de bons résultats précédemment pourrait être délaissée. La question qui se pose est donc la suivante : qu'advierait-il si la qualité de l'eau de cette plage se détériorait subitement?

**La situation actuelle**

Sachez que chaque plage se doit d'afficher officiellement la cote attribuée par le ministère de l'Environnement. Au moment d'écrire ces lignes, la pire cote avait été attribuée à la plage du camp Jeune Air au lac Quenouille de Lac-Supérieur, récoltant un piètre C. Toutefois, une éclosion de cyanobactéries – des algues bleues microscopiques néfastes pour la santé – a récemment entraîné la fermeture du Lac des Îles dans le secteur Mont-Laurier/Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. L'an dernier, il semble qu'aucune plage des Laurentides ne se soit vue attribuer la cote D lors du dernier échantillonnage.

Cette année, des plages visées par le programme incluent : la plage du camping lac Lafontaine à Saint-Jérôme, les plages des camps Magico-Parc, de l'Avenir et Olier à Sainte-Anne-des-Lacs, la plage du camp musical Cammac à Harrington, la plage du Club des loisirs et la plage du camping Lac-Saint-François à Prévost et la plage municipale du lac Rond à Sainte-Adèle. Pour une liste complète des plages échantillonnées, visitez le <http://www.madep.gouv.qc.ca/programmes/env-plage/index.htm>.



Peter Lemay Courtier immobilier

Bureau 450 224-0115  
Cellulaire 514 895-1089



**1** Lac Fournelle Vue et accès au lac à deux pas du Lac, 3 CAC et 2 SDB, MLS 1202025, 189,900\$



**2** Lac Echo Bord de L'Eau, 154,000 p.c. cadastré en deux lots égal, vue panoramique du Lac Echo et des montagnes, MLS 1199904, 274,999\$



**3** Lac L'achigan Une architecture saisissante, audacieuse. Étonnante de l'extérieur, unique à l'intérieur. Vue et accès au Lac. MLS 1158482, 249,000\$



**4** Resto Des Hauteurs Au coeur du village à St-Hippolyte, casse crôte, excellent revenu, équipement meuble et fond de commerce. 45,000\$

**Full Service, Full Pub, Pour Vendre Vit-Vit-Vit**  
Seulement 4.9% de commission, jusqu'au 31-08-2006